



Le projet **MDPH31 2016-2020**

## La MDPH de la Haute-Garonne pour les prochaines années

Les personnes à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH31), qui prennent les décisions, veulent agir ensemble. Ils veulent que ce soit plus facile pour les personnes en situation de handicap d'avoir des aides. Ils veulent aussi que les gens s'habituent à vivre mieux avec les personnes handicapées.

Le document que vous lisez c'est le projet MDPH31 2016-2020. Il contient les choses à faire par la MDPH pour les personnes handicapées dans les années à venir.

Le nombre de personnes handicapées augmente toujours. Les personnes handicapées expriment mieux leurs besoins. Donc les demandes à la MDPH sont toujours plus importantes. Les personnes qui travaillent à la MDPH veulent répondre à toutes les personnes handicapées.

Elles ont aussi écrit le projet MDPH31 pour 2016-2020 que vous lisez.

Le projet de la MDPH est très important pour les personnes qui décident.

## 1<sup>ère</sup> PARTIE : **LES ÉCHANGES ENTRE LA MDPH ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**



Les personnes handicapées recevront plus d'informations de la MDPH.

Les associations et les administrations pourront aussi donner de l'information aux personnes handicapées.

Les personnes handicapées pourront regarder leur dossier, directement sur Internet.

A la MDPH, les employés pourront recevoir plus de personnes handicapées dans les bureaux.

Les personnes handicapées auront des informations plus facilement. La MDPH va être plus à l'écoute des personnes handicapées.

## 2<sup>e</sup> PARTIE : **LES DEMANDES À L'INTÉRIEUR DE LA MDPH**

Les dossiers papiers MDPH seront transformés en dossiers sur les écrans.

Pour répondre plus vite aux demandes et pour que ce soit plus simple, la MDPH va rassembler les agents dans le même bâtiment.

Pour les situations d'urgence qui ne peuvent pas attendre, la MDPH va travailler avec les autres organisations.

Les personnes de la MDPH vont avoir des meilleurs outils. Elles vont avoir plus d'informations.

## 3<sup>e</sup> PARTIE : **LA MDPH ET LES AUTRES ORGANISATIONS**

Le Département, d'autres administrations et les associations sont les décideurs à la MDPH.

La MDPH va demander aux autres décideurs plus d'informations.

Ces informations seront partagées entre tous.

La MDPH va mieux savoir de quoi les personnes handicapées ont besoin pour leur projet.

La MDPH va travailler avec les administrations et les associations pour voir comment on accorde les aides.

La MDPH va travailler encore plus avec les autres administrations.